

La politique de ciblage d'inflation

Inflation targeting Policy

Dr. BENZIANE RADIA

Université d'Alger 3

E-mail: bradia194@hotmail.com

Résumé

Le ciblage d'inflation est une stratégie de politique monétaire qui se caractérise par une cible d'inflation chiffrée annoncée, une mise en œuvre de la politique monétaire qui donne un rôle majeur à la prévision de l'inflation et un degré élevé de transparence. Le ciblage d'inflation a été introduit en Nouvelle-Zélande en 1990 et a été couronné par des résultats satisfaisants en termes de stabilisation de l'inflation et de l'économie réelle. Par la suite, environ 25 pays industrialisés et émergents l'ont adopté. Cet article aborde la définition, l'histoire, les conditions ainsi que les effets d'un ciblage de l'inflation

Mots clés : ciblage d'inflation, politique monétaire, banque centrale

Abstract

Target inflation is a monetary policy's strategy which is characterized by pronounced inflation in terms of a rate. The operationalization of monetary policy gives a major role for forecasting inflation and a high level of transparency. Target inflation was introduced in New-Zeeland in 1990; it gave very satisfied results in terms of inflation stability and reel economy. Later than, roughly 25 industrialized and emergent countries have adopted this strategy.

This paper aims to develop and give definition, history, conditions and effects of target inflation's strategy

Keywords: target inflation, monetary policy, central bank

Introduction:

De nombreuses économies ont dû ou doivent faire face à des déséquilibres économiques dont l'instabilité des prix fait souvent partie des causes. Cette instabilité résulte généralement de l'inflation qui conduit à des dégradations économiques importantes s'étalant sur plusieurs années. L'importance des effets négatifs de l'inflation a suscité de nombreux débats et a développé des travaux de recherche afin de limiter ses conséquences. Ces recherches aussi diversifiées et différentes soient elles, elles s'accordent sur un objectif commun, celui de la stabilité des prix, une condition essentielle pour assurer la bonne conduite de la politique monétaire.

Les débats autour de la conduite de la politique monétaire connaissent actuellement un regain d'intérêt. La littérature économique sur le sujet s'est dirigée ces dernières années vers un statut d'autonomie pour les banques centrales et l'assignation à ces dernières d'un objectif jugé primordial, à savoir la lutte contre l'inflation. En effet, sur le plan théorique, plusieurs modèles monétaires fournissent des approches différentes et utilisent de ce fait différents outils comme la masse monétaire, les taux d'intérêt ou le taux de change et tout cela afin d'atteindre des buts de croissance économique, de réduire le chômage et surtout

l'inflation. Considérant que cette dernière est l'unique variable macroéconomique sur laquelle la politique monétaire a un effet direct et durable, une nouvelle conception de la politique monétaire est née. Elle consiste à cibler directement l'inflation autour d'un point d'ancrage, afin de stabiliser les anticipations relatives aux prix.

La Nouvelle-Zélande a été le premier pays à adopter le cadre de la politique monétaire maintenant appelé «ciblage d'inflation» et cela depuis plus d'une vingtaine d'années. Depuis, elle a ouvert la voie puisque plus de vingt pays développés et en développement ont suivi, et le nombre de ciblage d'inflation des banques centrales ne cesse de croître.

1- Définition du ciblage d'inflation :

Le régime de ciblage d'inflation n'est pas aussi simple à définir que cela puisse paraître à première vue. La politique monétaire au sein de ceux qui sont généralement désignés comme des pays ayant eu recours au ciblage d'inflation a des caractéristiques différentes. En conséquence, de nombreuses définitions ont été proposées, certaines sont contradictoires d'autres simplistes ou incomplètes. La première définition est la plus large et elle considère la politique du ciblage d'inflation comme un simple cadre de la politique monétaire qui accorde plus d'importance au maintien de la stabilité des prix. Cette définition trop vague, n'offre aucune directive pratique pour la conduite de la politique monétaire et se contente d'identifier son objectif unique.

Avec la propagation du régime de ciblage de l'inflation, plusieurs autres définitions sont apparues pour contribuer d'une part, à la formulation du cadre d'analyse de la politique de ciblage d'inflation, et d'autre part, à la détermination des caractéristiques stratégiques de ce régime.

SVENSSON⁽¹⁾ définit le ciblage d'inflation selon ses caractéristiques en se basant sur les expériences de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de la Finlande et de l'Angleterre. Ces caractéristiques sont essentiellement au nombre de trois:

- Un objectif d'inflation numérique annoncé.
- Une mise en œuvre d'une politique monétaire qui attribue un rôle majeur à la prévision d'inflation et qui est appelée « prévision de ciblage ».
- Un degré élevé de transparence et de responsabilité de la part des autorités monétaires.

Une définition plus détaillée est proposée par BERNANKE et d'autres⁽²⁾ qui définissent le ciblage d'inflation comme étant un cadre de la politique monétaire caractérisé par l'annonce officielle et quantitative (ou d'un intervalle) d'une cible de l'inflation sur un ou plusieurs horizons, et par la reconnaissance explicite qu'une inflation faible et stable est le principal but de la politique monétaire à long terme. Parmi les autres caractéristiques importantes du ciblage d'inflation c'est les efforts vigoureux de communication au public des plans et objectifs des autorités monétaires, et dans de nombreux cas, les mécanismes de renforcement de la responsabilisation de la banque centrale pour atteindre ces objectifs.

Dans le même cadre, et très proche de la définition proposée par BERNANKE, MISHKIN⁽³⁾ définit le ciblage d'inflation comme étant une stratégie de politique monétaire récente qui englobe cinq éléments principaux:

- L'annonce publique sur le moyen terme des objectifs chiffrés pour l'inflation.
- Un engagement institutionnel à la stabilité des prix comme objectif principal de la politique monétaire, dans laquelle les autres objectifs sont secondaires.
- Une stratégie d'information inclusive dans laquelle de nombreuses variables, et pas seulement les agrégats monétaires ou le taux de change, sont utilisées pour déterminer des instruments de la politique menée.
- Une plus grande transparence de la stratégie de la politique monétaire à travers la communication des autorités monétaires au public toute information concernant leurs plans, leurs objectifs et leurs décisions.
- Une responsabilisation accrue de la banque centrale pour atteindre ses objectifs d'inflation.

ANGERIZ et ARETIS⁽⁴⁾ considèrent le ciblage d'inflation comme une structure de la politique monétaire conçue pour maîtriser l'inflation. Selon eux, les pays s'engagent, dans la poursuite de la stratégie de ciblage de l'inflation, à la stabilité des prix comme objectif principal de la politique monétaire signalant que l'inflation à moyen et à long terme est le point d'ancrage nominal, où une cible d'inflation est fixée. Ils avancent aussi la présence de divers degrés d'engagement et de clarté du cadre monétaire :

- Le premier degré concerne les pays qui emploient un niveau de crédibilité et de clarté qualifié de moyen à fort, avec un cadre de transparence qui permet à la banque centrale d'atteindre sa cible.
- Le second, concerne les pays qui profitent d'une crédibilité relativement faible. Il s'agit d'un régime où les banques centrales annoncent une cible de l'inflation, mais en raison de leur vulnérabilité à des chocs économiques ainsi qu'à leur cadre institutionnel faible et à leur instabilité financière, ils ne sont pas en mesure d'achever l'objectif de stabilité des prix.
- Le dernier c'est lorsque la politique de ciblage d'inflation est adoptée avec un niveau de crédibilité très élevé, ce qui permet d'atteindre et de maintenir une inflation faible et stable, sans un engagement d'adhérer à une règle stricte de ciblage d'inflation. Cela permet au pays qui l'adoptent de poursuivre d'autres objectifs tels que celui de la stabilisation de la production ainsi que la stabilité des prix.

En se basant sur les différentes définitions on peut dire qu'en règle générale le ciblage d'inflation implique la mise en place formelle de la stabilité des prix comme objectif principal de la politique monétaire, avec préséance sur les autres objectifs énumérés. L'idée est de signaler un message clair sur la tâche principale de la politique monétaire et les critères qui seront utilisés pour évaluer la performance de la banque centrale. La stabilité des prix est en outre définie par une cible d'inflation numérique, de préférence pour les quelques années à venir. Cela ne signifie pas que la stabilité des prix est un objectif plus important que d'autres

objectifs de politique économique, mais reflète simplement ce que la politique monétaire est capable de réaliser ou pas.

2- Les expériences de ciblage d'inflation:

Dans les années 1990, un certain nombre de pays industrialisés ont adopté un cadre de ciblage d'inflation pour mener la politique monétaire. Dans la plupart de ces pays, l'utilisation du ciblage de certains agrégats monétaires comme le taux de change ou la masse monétaire a été jugée insuffisante.

La Nouvelle-Zélande a été le premier pays à introduire une cible d'inflation explicite après avoir connu, comme la plupart des pays de l'OCDE, une inflation élevée et variable dans les années 1970 et la première partie des années 1980. Le 20 décembre 1989, la Banque de Réserve de Nouvelle-Zélande a établi un cadre de la politique monétaire visant à stabiliser le niveau général des prix et maintenir ainsi un niveau d'inflation bas⁽⁵⁾. Cette politique s'est vite propagée aux autres pays développés. Le Canada l'a adopté en février 1991 suivi par la Grande Bretagne (octobre 1992) et la Suède (janvier 1993) et cela après leur crise monétaire ainsi que l'effondrement de leurs régimes du taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'expérience de 7 pays industrialisés qui ont adopté le ciblage d'inflation officiellement comme un cadre de la politique monétaire :

Tableau 1 : Ciblage d'inflation pour les pays industrialisés

Pays	Date de l'adoption de l'inflation	Taux de ciblage de l'inflation
Australie	Avril 1993	2-3%
Canada	Février 1991	1-3%
Finlande	Février 1993	2%
Nouvelle Zélande	Mars 1990	1-3%
Espagne	Décembre 1994	3,5-4%
Suède	Janvier 1993	2%(±1%)
Grande-Bretagne	Octobre 1992	2,5%

Source: BERNANKE Ben S. and MISHKIN F.S. (1997)

On remarque que pour ces pays la politique de ciblage d'inflation a été mise en œuvre durant la première moitié des années 90 et que la valeur de la cible de l'inflation est homogène entre les pays. La valeur minimale de la cible a été de 1% et concernait la Nouvelle Zélande sans dire que la valeur maximale de la cible revenait à l'Espagne et a atteint 4%. Le tableau montre aussi que cinq de ces pays ont utilisé une fourchette cible de l'inflation, alors que les deux autres (la Finlande et la Suède) ont utilisé une valeur cible.

Alors que les nouvelles cibles d'inflation au cours des années 1990 étaient pour la plupart des économies développées, un nombre croissant de pays en développement ou émergents comme le Brésil, la République tchèque, la Pologne et le Mexique ont adopté la politique de ciblage d'inflation à partir de 1997 (tableau 2).

Tableau 2 : Ciblage d'inflation pour les pays en développement

Pays	Date de l'adoption de l'inflation	Taux de ciblage de l'inflation
Afrique du Sud	Mai 2000	0-3,5%
Brésil	Juin 1999	3,25 (±2%)
Chili	Septembre 1990	2-4%
Colombie	Septembre 1999	5,5% (±0,5)
République Tchèque	Janvier 1998	2,5-4,5%
Hongrie	Janvier 2001	3,5% (±1%)
Israël	Janvier 1992	1-3%
Mexique	Janvier 1999	3% (±1%)
Pérou	Janvier 2002	2,5% (±1%)
Philippines	Janvier 2002	4,5% (±1%)
Pologne	Octobre 1998	3% (±1%)
Thaïlande	Février 2000	3-6% (±1%)
Corée du Sud	Avril 1998	3%(±1%)

Source : Thórarinn G. Pétursson (2004) ⁽⁶⁾

Il y a une certaine divergence entre les différentes études, concernant la détermination exacte de la date d'adoption du ciblage d'inflation dans certains pays. Cela peut être expliqué par le fait que certains de ces pays ont adopté ce régime progressivement, même si son introduction a été annoncée bien à l'avance, dans le but de laisser aux banques centrales le temps d'ajuster leur structure au nouveau régime. Dans certains cas aussi, les autorités concernées ont mis du temps à adopter toutes les caractéristiques du ciblage. Cela rend la précision du moment exact de l'adoption de cette politique un peu difficile et des dates différentes peuvent être plaidées en faveur de la base sur laquelle ces critères sont jugés nécessaires pour le régime afin d'être défini officiellement comme ciblage de l'inflation ⁽⁷⁾.

On conclut que ce système varie d'un pays à l'autre, Certains l'ont adopté progressivement, sans satisfaire d'emblée à toutes les conditions indispensables. L'Afrique du Sud est passée du ciblage d'un agrégat monétaire dans lequel l'inflation était un objectif informel au ciblage de l'inflation. Le Chili et la Pologne, ont d'abord appliqué un système de ciblage de marges de fluctuation du taux de change et de l'inflation et sont passés progressivement au ciblage d'inflation seule ⁽⁸⁾.

Cette politique a apporté des résultats satisfaisants, en partie grâce à ses caractéristiques de transparence. Le ciblage d'inflation est devenu préférable à d'autres régimes de politique monétaire et en 2010, la majorité des cibles d'inflation ont été appliquées par les pays émergents et en développement.

3- Les prés requis pour un ciblage de l'inflation :

L'émergence du ciblage d'inflation comme un cadre pour la conduite et l'évaluation de la politique monétaire a été accompagnée par des conditions préalables qu'un pays devrait satisfaire avant l'adoption de ce système. Ces conditions peuvent être résumées dans trois points essentiels :

- a- **L'indépendance de la banque centrale** : La banque centrale doit avoir la capacité technique d'atteindre son objectif sans ingérence extérieure substantielle. Pour cela, il faudrait lui accorder une indépendance totale dans la conduite de la politique monétaire et du taux de change afin de maintenir la stabilité des prix, ce qui lui permettra d'avoir plus de crédibilité auprès des agents privés en les persuadant que la politique menée ne sera pas accompagnée d'un financement par une taxe inflationniste ou d'un financement monétaire du déficit budgétaire ⁽⁹⁾.
- b- **Avoir une cible unique** : La deuxième condition pour l'adoption du ciblage d'inflation est l'absence d'une autre variable nominale ciblée comme les salaires, le niveau d'emploi ou le taux de change nominal ⁽¹⁰⁾. En d'autres termes, il devrait y avoir une absence totale d'engagements envers d'autres objectifs qui pourraient être en conflit avec une faible inflation. Toutefois, d'autres objectifs économiques peuvent être réalisables tant qu'ils sont compatibles avec l'objectif de la politique menée.
- c- **L'efficacité de la politique monétaire** : Pour contrôler l'inflation, il doit y avoir une relation stable et prévisible entre les instruments de politique monétaire et l'inflation. Dans un ciblage d'inflation, cette dernière doit également être prévisible à un degré raisonnable. Les autorités ont donc besoin d'un accès à des instruments efficaces pour influencer l'économie, ce qui implique que les marchés monétaires et de capitaux devraient être suffisamment développés pour pouvoir réagir rapidement à l'utilisation de ces instruments ⁽¹¹⁾.

4- Valeur de la cible d'inflation:

La caractéristique d'un ciblage d'inflation est l'annonce par le gouvernement ou la banque centrale, ou une combinaison des deux d'un taux d'inflation ou une fourchette que la banque centrale devrait à l'avenir se forcer de maintenir. Les cibles d'inflation sont le plus souvent spécifiées sous forme de fourchettes, par exemple, 1-3 pour cent, plutôt que des chiffres simples. Les autorités dans leur adoption du cadre de ciblage d'inflation doivent aussi déterminer l'horizon de la cible. Il s'agit de définir quand est-ce qu'elles prévoient de satisfaire ou d'atteindre cet objectif. L'horizon de la cible est donc la longévité de la période de temps qui permet d'atteindre l'objectif annoncé à l'avance. Il dépend du niveau initial de taux d'inflation lorsque le ciblage d'inflation a été adopté et peut aller généralement de un à quatre ans.

Un aspect critique de la conception d'un régime de ciblage d'inflation est la définition de la série de prix devant être utilisée pour le calcul de l'inflation. La série doit être considérée comme exacte, opportune et compréhensible par le public, et évite de prendre en considération les chocs individuels qui affectent les prix, ou les évolutions singulières des prix¹². Plusieurs pays utilisent l'indice des prix à la consommation comme série de mesure argumentant que les prix des actifs étant la résultante de transactions internationales et par conséquent peu influencés par la politique monétaire, il est donc inutile de les inclure dans la mesure de l'inflation.

La fixation de la cible est très importante pour la réussite de la politique monétaire. La valeur de la cible de l'inflation est choisie en général de façon à assurer une certaine stabilité des prix. Ces derniers sont considérés comme suffisamment stables quand les agents n'en tiennent plus compte au moment où ils prennent leurs décisions d'achats de biens et services. Par conséquent, le taux de croissance des prix, qui correspond à l'inflation, devrait être nul ou proche de zéro. Cependant, différents travaux ont montré que des niveaux d'inflation proches de zéro ne sont pas souhaitables et ce pour plusieurs raisons :

- Premièrement, une cible nulle implique que les salaires réels ne peuvent pas diminuer lorsque les salaires nominaux sont rigides à la baisse ⁽¹³⁾.
- Deuxièmement, un objectif d'inflation nulle peut donner l'impression au public que la banque centrale se préoccupe beaucoup trop de l'inflation au détriment de la croissance économique et de l'emploi.
- Et enfin, une cible d'inflation ayant une valeur nulle peut entraîner des risques élevés de déflation qui engendrera une diminution du taux d'intérêt nominal ce qui réduira considérablement la marge de manœuvre de la banque centrale désirant poursuivre une politique monétaire expansionniste.

Ses raisons suggèrent donc que la cible devrait être fixée au-dessus de zéro, comme cela a été pratiqué dans tous les pays qui ont adopté le ciblage de l'inflation. En effet, un avantage potentiellement important du ciblage d'inflation, c'est qu'il ne fournit pas seulement un plafond pour le taux d'inflation, mais aussi un plancher. Il atténue de ce fait, aussi bien les effets négatifs que positifs des chocs à la demande globale.

En général, le ciblage d'inflation n'est pas rigide mais souple. En ce sens, plusieurs pays ont adopté une cible fourchette, même si certains pays comme la Grande Bretagne ont choisi une valeur ponctuelle. Ces deux stratégies traduisent des divergences dans les préférences des décideurs politiques.

Le recours à une valeur ponctuelle traduit un engagement strict de la part des autorités envers la cible d'inflation, ce qui expose la politique monétaire aux risques d'incertitude, de ce fait, la cible ponctuelle sera manquée. Par contre, une fourchette cible offre aux autorités monétaires une plus grande marge de manoeuvre pour réaliser leurs objectifs et permet à la politique monétaire de se préserver du risque d'incertitude. L'application d'une fourchette comporte néanmoins un sérieux dilemme sur le choix de la largeur de la fourchette ⁽¹⁴⁾. Une large fourchette augmente les chances de succès de la politique monétaire. Mais si elle est trop importante, elle pourrait réduire la capacité du ciblage à ancrer les anticipations d'inflation, et réduire ainsi la crédibilité des autorités monétaires. Par contre, certains font valoir qu'une fourchette assez étroite pour ancrer les anticipations inflationnistes traduit un engagement ferme des autorités envers la cible mais en même temps, elle est susceptible d'être fréquemment interrompue. Par conséquent, et selon un bon nombre d'économistes, la solution optimale est de déterminer une fourchette moyenne souvent comprise entre 1-3%, selon les caractéristiques économiques du pays ⁽¹⁵⁾.

5- Les avantages et les inconvénients d'un ciblage d'inflation:

En tant que stratégie à moyen terme, le ciblage d'inflation a plusieurs avantages. Contrairement à un ciblage du taux de change, le ciblage d'inflation permet à la politique monétaire de se concentrer sur des considérations nationales et à réagir aux chocs domestiques. Et contrairement à un ciblage monétaire, le maintien d'une relation stable entre la monnaie et l'inflation n'est pas essentiel au succès du ciblage de l'inflation. En effet, la stratégie ne dépend pas d'une telle relation, mais utilise à la place toutes les informations disponibles afin de déterminer les meilleures combinaisons des instruments de la politique monétaire. Le principal avantage de l'adoption d'un cadre de ciblage d'inflation serait donc d'augmenter les chances d'atteindre et de maintenir un taux faible et stable de l'inflation, avec d'éventuels effets bénéfiques concomitants sur la croissance économique ⁽¹⁶⁾.

Le cadre du ciblage d'inflation pourrait aider la banque centrale à réduire les pressions pour mener des politiques monétaires expansionnistes généralement inspirées par des considérations à court terme. En outre, une cible chiffrée et explicite de l'inflation a pour effet une plus grande responsabilisation de la banque centrale, et l'oblige ainsi à se concentrer sur la réalisation d'un taux d'inflation bas avec la plus grande transparence de la politique monétaire et la communication publique des buts et des instruments ce qui permet de réduire les incertitudes chez le public. Par conséquent, les anticipations d'inflation convergent par la suite et permettent d'atteindre l'objectif de stabilité des prix.

Le ciblage peut être également utile pour conduire à un meilleur ajustement de l'économie. Car l'application d'une politique de ciblage d'inflation donne de la flexibilité à la politique monétaire, et fournit ainsi à la banque centrale la souplesse nécessaire pour faire face aux chocs de la demande globale et de l'offre. Par exemple, quand un choc positif de demande globale conduit à un boom économique et provoque une pression à la hausse de l'inflation, la réponse politique en vertu d'un cadre de ciblage de l'inflation serait un resserrement de la politique monétaire, ce qui devrait contribuer à contenir à la fois les pressions inflationnistes et l'augmentation de l'écart de production. Lorsque l'économie est affectée par un choc de l'offre, le ciblage d'inflation permet aussi aux autorités monétaires d'utiliser les instruments adéquats susceptibles d'assurer la stabilité des prix. Tous ces facteurs traduisent la flexibilité du ciblage d'inflation et par conséquent sa capacité à mener des réponses optimales.

Certains économistes ont critiqué la politique de ciblage d'inflation argumentant qu'elle impose une règle stricte à la politique monétaire qui ne permet pas assez de discrétion pour répondre à des circonstances imprévues. Ajouté à cela, les détracteurs de ce système le qualifient de trop rigide et qu'il a le potentiel d'accroître l'instabilité de la production ce qui permettra de réduire la croissance économique. En effet, l'application du ciblage de l'inflation est généralement accompagnée par une période désinflationniste, ce qui a pour effet de baisser considérablement le niveau de production et par conséquent, de mener à un risque de récession. Cependant, il a été établi que dans la plus part des pays industrialisés, cette baisse de production prend fin une fois qu'est établie la stabilité des prix et un faible niveau d'inflation. Par contre, les pays émergents trouvent une certaine difficulté à mettre en place l'environnement désinflationniste et peuvent donc souffrir d'une baisse considérable de la croissance économique.

Un autre inconvénient qui pourrait toucher particulièrement les pays émergents, réside dans le fait que ce système ne peut pas empêcher la domination financière, et que la flexibilité du taux de change exigée par le ciblage d'inflation pourrait entraîner une instabilité financière.

Conclusion:

Jusqu'à présent, depuis son apparition dans les années 1990 en Nouvelle-Zélande, le Canada, le Royaume-Uni et la Suède, le ciblage d'inflation a été d'un succès considérable, si on le mesure en terme de stabilité de l'inflation et de l'économie réelle. Ces pays sont passés à un ciblage d'inflation pour une variété de raisons. Pour certains, il était une conclusion naturelle d'un processus évolutif durable pour divers horizons. Pour d'autres, une solution suite à des politiques antérieures ayant échoué ou produit des résultats jugés insatisfaisants. Cependant, les caractéristiques communes de toutes ces réformes, étaient la tentative de communiquer plus clairement les objectifs ultimes de la politique monétaire, d'améliorer son cadre et de fournir un meilleur ancrage des anticipations d'inflation.

Il n'existe aucune preuve que le ciblage d'inflation a été préjudiciable à la croissance, la productivité, l'emploi ou d'autres mesures de la performance économique, cependant, des réserves ont été émises à l'encontre du ciblage d'inflation suggérant essentiellement que ce régime pourrait donner trop de poids à la stabilisation de l'inflation au détriment de la stabilité de l'économie réelle ou à d'autres objectifs de politique monétaire.

Les aspects de ciblage d'inflation que les praticiens mentionnent comme étant particulièrement importants sont sa contribution à l'amélioration de la coordination entre les autorités budgétaires et monétaires, à l'influence des attentes du secteur privé, et à l'établissement des cibles au sein de la banque centrale elle-même. Ces contributions sont toutefois citées principalement par les praticiens de pays à faible inflation. Dans la majorité des pays en développement, il est difficile d'évaluer le degré de conformité avec les conditions préalables de base du régime, et les conditions d'un régime de ciblage d'inflation ne sont souvent pas satisfaites. Même si certains pays en développement ont obtenu des résultats positifs suite à la mise en œuvre de ce système, il peut être trop tôt pour certains d'adopter ce cadre pour améliorer les performances monétaire et l'inflation.

Bien que le régime de ciblage d'inflation est loin d'être une solution magique, il reste néanmoins une alternative monétaire fiable pour les pays qui ont la volonté politique et la capacité technique à adopter et communiquer des politiques macroéconomiques responsables. Et tout porte à croire que dans les prochaines années d'autres pays l'adopteront et de ce fait, la mise en œuvre spécifique de ce régime monétaire continuera d'être une source de recherches futures.

Bibliographie:

1- SVENSSON Lars E.O (2010): « Inflation targeting ». National Bureau of Economic Research. December 2010.

2- BERNANKE and others (1999): « Inflation targeting : lessons from the international experience». Prinston University Press. 1999. P4.

3- MISHKIN F S. (2001): « Inflation targeting ». National Bureau of Economic Research. July 2001.

4- ANGERIZ A. and ARESTIS P. (2007): « Inflation targeting: Assessing the evidence». Cambridge Centre for Economic and Public Policy.

5- TRUMAN E. M. (2003): «Inflation targeting in the world economy». INSTITUTE FOR INTERNATIONAL ECONOMICS.P 1.

6- THORARINN G. PETURSSON (2004): « The effects of inflation targeting on macroeconomic performance». Central Bank of Iceland. Working papers No 23.

7- PETURSSON T. G.(2005): «Inflation targeting and its effects on macroeconomic performance». The European Money and Finance Forum.

8- CHOCRI A. et FRIHKA I. (2011) : « La portée de la politique de ciblage d'inflation: Approche analytique et empirique pour le cas Tunisien ». PANOËCONOMICUS. P94.

9- Z. Yeşim Gürbüz Beşek (2011) : « Crédibilité en matière de ciblage d'inflation ». GIAM, Centre de recherches économiques de Galatasaray Working papers.

10- TUTAR E. (2002): «Inflation Targeting in Developing Countries and Its Applicability to the Turkish Economy». Faculty of the Virginia Polytechnic Institute and State University. P6.

11- JONSSON G. (1999): «The Relative Merits and Implications of Inflation Targeting for South Africa». IMF Working Paper WP/99/116, Washington D.C.

12- BERNANKE Ben S. and MISHKIN F.S. (1997): « Inflation Targeting: A New Framework for Monetary Policy? ». The Journal of Economic Perspectives, Vol. 11, No. 2.P 109.

13- AKERLOF G. DICKENS W. and Perry G.(1996): «The Macroeconomics of Low Inflation». Brookings Papers on Economic Activity 1, P 1-59.

14- JOSE DE GREGORIO (2007) : « Defining inflation targets, the policy horizon and the output-inflation tradeoff». Central Bank of Chile Working Papers . N° 415.

15- FTITI Z. et GOUX J.-F. (2011): « Le ciblage d'inflation: Un essai de comparaison Internationale ». Groupe D'Analyse et de Théorie Économique Lyon - St ÉTIENNE. P 10.

16- MISHKIN F S. (1989): « International Experiences with Different Monetary Policy ». National Bureau of Economic Research.